



# Crèches, contre un accueil au rabais !

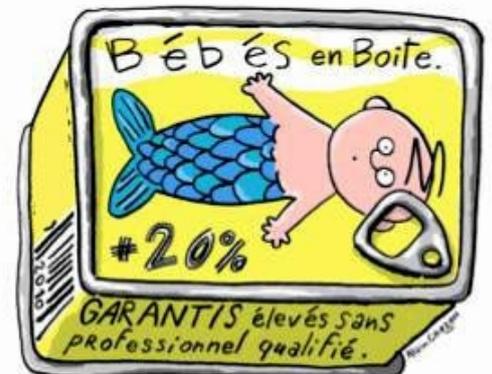
Août 2022

Selon une enquête de la CAF publiée début juillet, 48,6% des 8 000 établissements répondants déclarent un manque de personnel auprès des enfants. **Le gouvernement s'est attaqué cette pénurie de professionnel.le.s en permettant de recruter des personnes en situation d'accompagnement dans l'emploi, sans diplômes ni qualifications pour travailler au sein des crèches.**

En effet, l'arrêté, publié le 4 août, permet d'embaucher des personnes « à titre exceptionnel et dans un contexte local de pénurie de ces professionnels, des dérogations aux conditions de diplôme ou d'expérience ». **Ce qui revient à l'avaliser sur tout le territoire étant donné le niveau de pénurie.** De plus, pour ces nouveaux recrutements, il est créé un parcours de formation de 120 heures qui sera supervisé en interne des établissements. **Cela va obliger des salarié.e.s qui sont déjà en sous-effectif à devenir des formatrices et des formateurs et donc à rajouter une charge de travail supplémentaire.**

Quant au Ségur de la santé, il ne s'applique toujours pas aux **professionnel.le.s de la petite enfance** dont les métiers n'ont pas été revalorisés, ce qui est pourtant indispensable si l'on veut rétablir l'attractivité du secteur...

**La CGT appelle les professionnel.le.s à rejoindre la grève interprofessionnelle unitaire du 29 septembre** en attendant une date pour le secteur de la petite enfance pour revendiquer :



- + 183 euros dès maintenant et revalorisation des grilles indiciaires pour l'ensemble des professionnel.le.s de la Petite Enfance
- L'amélioration des conditions de travail par la création sans délai de postes d'auxiliaires de puériculture, d'EJE, de puéricultrices... et la création de 30 000 places supplémentaires ;
- La modification des conditions d'attribution du Complément de libre choix du mode de garde (CMG) et l'alignement du reste à charge entre les différents modes d'accueil ;
- La prise en compte de la pénibilité des métiers de la Petite Enfance : départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75 % du salaire des 6 derniers mois.

Pour un véritable service public de la Petite Enfance, seule alternative à la marchandisation du secteur, pour une politique ambitieuse de la Petite Enfance, véritable investissement pour l'avenir des enfants et de notre société, la CGT ne lâchera rien !

**#jevotecgt**  
le 8 décembre 2022

ESSENTIELLE POUR NOS DROITS, POUR LE SERVICE PUBLIC  
ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan  
Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN  
Messagerie : [cgtmairieperpignan@gmail.com](mailto:cgtmairieperpignan@gmail.com)

Facebook CGT Mairie Perpignan

Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67

Ne pas jeter sur la voie publique